

BUDGET

CHOIX BUDGÉTAIRES
ET INVESTISSEMENTS

2023



DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 19 DÉCEMBRE 2022



NOTRE MISSION

Offrir,
au plein potentiel des ressources et des opportunités,
des services municipaux qui répondent
aux besoins et aux aspirations des citoyens,
tout en améliorant de façon durable la qualité de vie
et l'environnement unique qui s'offre à tous.

NOS VALEURS

INTÉGRITÉ – TRANSPARENCE – SOLIDARITÉ

Règlement obligeant le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget municipal

Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1, a. 263).

1. Sont obligatoires le dépôt et la publication par la municipalité locale d'un document explicatif du budget montrant les estimations des revenus et des dépenses de la municipalité locale selon les diverses catégories, pour son exercice financier courant et l'exercice précédent, et toute autre information jugée utile par la municipalité locale.

ÉVALUATION FONCIÈRE

- Rôle d'évaluation foncière triennal - 2022-2023-2024 (nouveau rôle en 2025)
- Rôle de 2022 basé sur la valeur du marché au 1^{er} juillet 2020 (18 mois auparavant).
- Valeur imposable : 12 230 200\$

Quelques chiffres pour nous guider

- Nombre de citoyens : 142
 - Nombre de propriétés desservies par les services de police et d'incendie : 98
 - Unités de logement facturées pour la cueillette des matières résiduelles : 75
 - Unités de logement facturées pour le service d'aqueduc et d'eau potable : 62
 - Unités de logement facturées pour le service des eaux usées : 61
-

ÉTAT DES FAITS

- ❖ L'année 2022 aura demandé beaucoup d'adaptation et un travail de redressement administratif important et rigoureux.
- ❖ Le poste à la direction générale a d'abord été comblé par Madame Nathalie Rousseau de janvier à avril 2022, puis par Madame Chantal Coutu qui a occupé ce poste par intérim de mai à octobre. Depuis le 1^{er} novembre, Chantal occupe cette fonction à raison de 28 heures / semaine.
- ❖ Pour 2023, le conseil municipal dépose aujourd'hui un budget de fonctionnement équilibré s'élevant à **327 496.84 \$**.
- ❖ Des ajustements ont dû être apportés dans la taxation pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie (IPC à 6,9%), principalement la hausse du coût de l'essence qui se répercute dans presque tous les secteurs.
- ❖ Un redressement a dû être effectué dans la gestion administrative, entre autres le recouvrement de taxes non payées qui représentaient un montant de 48 000\$ en avril 2022. À compter de janvier 2023, le conseil a demandé à la directrice générale d'appliquer le règlement qui stipule qu'à partir du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 12%.
- ❖ Concernant les audits de la municipalité, les vérificateurs ont confirmé que l'envoi des documents au MAMH (Ministère des affaires municipales et de l'Habitation) pour l'année 2019 sera fait avant la fin de la présente année. Pour les audits de 2020 et 2021, on nous a assuré que ce serait fait au début de 2023.

FACTURATION 2023

- ❖ Maintien de la taxe foncière à 0,44 / 100\$ d'évaluation
 - ❖ Maintien de la taxe pour la Sûreté du Québec à 0,08 / 100\$ d'évaluation
 - ❖ Taxe pour le service-incendie de 0,12\$ / 100\$
Explication : Depuis la signature de l'entente avec le service-incendie de Windsor en 2016, la taxe pour ce service avait été incluse dans la taxe foncière de 0,44\$ / 100\$ d'évaluation, ce qui a entraîné un manque à gagner chaque année. À compter de 2023, cette situation sera corrigée et une taxe de 0,12 / 100\$ d'évaluation sera dorénavant dédiée à ce service, ce qui reflétera le coût réel pour ce service.
 - ❖ Le tarif pour le service d'aqueduc et d'eau potable demeure inchangée à 230\$/porte.
 - ❖ Le tarif pour le traitement des eaux usées passe de 460\$ à 505\$ / porte.
 - ❖ Le tarif pour les collectes de matières résiduelles et de matières recyclables passe de 125\$ à 190\$ / porte.
-

DES SERVICES À LA POPULATION

- ❖ Améliorations et nouvelles installations de loisirs :
 - **Patinoire** :
 - ✓ Subvention de 15 000\$ provenant du FDT 2022 (Fonds de Développement du Territoire) administré par la MRC du Val-Saint-François.
 - ✓ Partie des profits réalisés avec la vente du livre sur Kingsbury s'élevant à ce jour à 6 000\$.
 - ✓ 1 312\$ provenant du Fonds de parc
 - **Terrain de jeux : Planification - Aménagement - Sécurité**
 - ✓ Visite et rapport de l'inspectrice de la compagnie d'assurance en septembre
 - ✓ Comité de citoyens et d'élus
 - ✓ Subvention de 15 000\$ provenant du FDT 2023 géré par la MRC.
 - ✓ Partie des profits réalisés avec la vente du livre sur Kingsbury qui s'élèvent à ce jour à 6 000\$.
- ❖ Améliorations à la **salle communautaire**
 - Mise aux normes exigée par le service-incendie
 - Ajout d'un coin-cuisine (Subvention de 3000\$ du député provincial provenant du programme de soutien à l'action bénévole SAB 2022).
 - Aménagement d'une toilette adaptée (Subvention de 5000\$ du député provincial provenant du programme de soutien à l'action bénévole SAB 2023).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

01 - REVENUS	#	
• Taxe générale : 0,44\$ / 100\$	98	53812,88
• Taxe Sûreté du Québec : 0,08\$ / 100\$	98	9784,16
• Taxe Sécurité publique / Incendie : 0,12\$ / 100\$	98	14676,24
• Aqueduc / Eau potable : 230\$ / unité de logement	62	14260,00
• Gestion des eaux usées : 505\$ / unité de logement	61	30805,00
• Gestion matières résiduelles : 190\$ / unité de logement	75	14250,00
• Loyer CPIK		113217,03
• Assurances CPIK		16126,74
• Autres revenus de source locale		3924,00
• Transferts		56640,79
TOTAL DES REVENUS		327496.84

02 - DÉPENSES		
• Administration générale		129199,53
• Sécurité publique		32449,00
• Transport		27845,00
• Hygiène du milieu		70256,17
• Aménagement et urbanisme		9625,44
• Loisirs et culture		45460,72
• MRC - Quote-parts		8794,00
• Frais financiers		200,00
TOTAL DES DÉPENSES		323829.86
SURPLUS (DÉFICIT)		3666.98
AFFECTATION DU SURPLUS <u>dette déneigement</u>		(3666.98)
SOLDE APRÈS AFFECTATION		0,00



Le PTI Plan Triennal d'Immobilisation 2022-2023-2024

Le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un *Programme des immobilisations retenues* pour les trois exercices financiers subséquents.

Ce programme sert à :

- fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
- permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs;
- permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

Il doit être divisé en phases annuelles et détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

* Au moins huit jours avant la session au cours de laquelle le PTI doit être adopté, la secrétaire-greffière en donne avis public. Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur le programme triennal. Toutefois, cela se fait généralement au cours de la séance prévue pour l'adoption du budget qui peut également être l'objet exclusif avec le PTI des délibérations et questions.

Le PTI adopté, ou un document explicatif de celui-ci, est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le PTI, ou le document explicatif, est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

Transferts, subventions et modes de financement des dépenses en immobilisations: Abréviations

- MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation
- TECQ : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023
- PPA : Projets particuliers d'amélioration
- MRC VSF: Municipalité régionale de comté / Val-Saint-François
- FIC : Fonds d'initiative culturelle
- FDT : Fonds de développement des territoires

	TECQ 2019-2023 766 430\$	PPA	MRC FDT & FIC	Subventions autres*	125 ^e : 1500\$ Livre: 6000\$	Budget d'opérations	
2023							
Plan d'infrastructures obligatoire	25000\$\$						
Travaux eaux pluviales rue Principale	25000\$						
Système de télémétrie eau potable et eaux usées	65000\$						
Ponceau chemin Valley	80000\$						
Asphaltage chemin Valley		162000\$					
Réparation et asphaltage chemin Oak		1512\$					
Mise aux normes du réservoir d'eau potable							
Projet patinoire (bandes et éclairage DEL)			FDT / MRC 15000\$	Fonds parc 1312\$	1500\$ 3000\$	5000\$	
Projet terrain de jeux – Phase 1			FDT / MRC 15000\$		3000\$	5000\$	
Panneaux d'identification (accueil et parc)						3000\$	
Panneaux patrimoniaux (installation)						1000\$	
Portes Salle communautaire - Normes service-incendie							
Cuisine Salle communautaire		SAB Député 3000\$					

	TECQ 2019-2023 766430\$	PPA	MRC FDT & FIC	Subventions autres*	125^e: 1500\$ Livre: 6000\$	Budget d'opérations	
Toilette adaptée Salle communautaire		SAB Député 5000\$					
Projet culturel et communautaire			FIC / MRC 5000\$			1000\$	
Signalisation / Sécurité							
2024							
Poursuite des travaux de colmatage du réseau d'égout	\$						
Asphaltage chemin Valley 2 ^e partie		60000\$					
Asphaltage chemin des Ormes		119000\$					
Asphaltage Chemin Oak		45000\$					
Portes Salle communautaire – Mise aux normes							
Projet terrain de jeux – Phase 2			FDT / MRC 15000\$		3000\$	5000\$	
Rampe d'accès salle communautaire							

	TECQ 2019-2023 766430\$	PPA	MRC FDT & FIC	Subventions autres*	125^e: 1500\$ Livre: 6000\$	Budget d'opérations	
2025							
Asphaltage rue Rockland		148000\$					
Projet terrain de jeux – Phase 3			FDT / MRC 15000\$		3000\$	5000\$	

MH/Budget 2023Présentation2022-12-15 17h